



FOCUS

## Pour la prescription de votre transport, c'est votre état de santé d'abord

### VOUS DEVEZ ÊTRE ALLONGÉ OU DEMI-ASSIS,

ou surveillé, sous oxygène,  
brancardé, ou porté, ou transporté  
dans des conditions d'asepsie.



AMBULANCE

### VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE POUR VOUS DÉPLACER,

vous risquez des effets secondaires  
pendant le transport ou votre état  
de santé nécessite le respect  
rigoureux des règles d'hygiène.



VSL\* OU TAXI  
CONVENTIONNÉ

\*Véhicule sanitaire léger

### VOUS POUVEZ VOUS DÉPLACER SEUL OU ACCOMPAGNÉ D'UN PROCHE.



VÉHICULE PERSONNEL  
OU TRANSPORTS  
EN COMMUN



La prise en charge des frais de transport par les caisses d'assurance maladie nécessite la délivrance d'une prescription médicale rédigée avant le transport.